



APPEL À LA GRÈVE !

Deux combats, une même cause :
Sauvons les services publics !

Le constat est sans appel : la pénurie de personnel empêche de respecter les ratios d'encadrement et de répondre aux besoins des familles. La qualité de la prise en charge des enfants est gravement compromise. Ces conditions de travail fragilisent les métiers de la petite enfance, dévalorisent ces professions humaines et aggravent leur manque d'attractivité.

En France, il manque entre 200 000 et 300 000 places d'accueil et 10 000 postes pour que les structures fonctionnent correctement. Comme le souligne le livre *Les Ogres* de Victor Castanet, le manque de personnel dans le secteur public pousse les familles vers les crèches privées, qui ne garantissent pas des conditions optimales d'accueil. Cela détruit progressivement le service public au profit des intérêts privés.

Le coût de la vie augmente, et l'exécutif refuse d'accorder le complément de traitement indiciaire (CTI) aux agents de la petite enfance, une revalorisation salariale essentielle. Cette mesure, déjà appliquée dans la fonction publique hospitalière, doit être étendue à tous les agents territoriaux et aux professionnels du secteur privé et associatif, car elle compte pour le calcul de la retraite.

La CGT exige cette revalorisation immédiate et complète pour l'ensemble des agents de la filière sociale et médico-sociale.

L'alerte des agents publics

Les agents des collectivités sont de plus en plus inquiets face à la politique du gouvernement et de son ministre de la fonction publique, Monsieur Kasbarian. La restriction budgétaire et le transfert constant de compétences affaiblissent les services publics, alors même qu'une crise socio-économique frappe la population.

La stigmatisation des fonctionnaires, sans lien avec l'idée de service public, affecte leur moral. Le manque de reconnaissance se fait sentir alors que les agents continuent de servir la population avec dévouement. Aujourd'hui, les conditions de travail (rémunération, évolution de carrière, procédures complexes) rendent ces métiers moins attractifs. Beaucoup quittent la fonction publique, d'autres envisagent de partir.

Pour empirer la situation, Monsieur Kasbarian a imposé une mesure punitive : 3 jours de carence et 10 % de réduction de salaire en cas de maladie. Il prévoit également de réduire les effectifs de 100 000 agents sur tout le territoire.

Les remises en cause du statut des fonctionnaires et des politiques territoriales visent à réduire les pouvoirs des élus locaux, au profit des métropoles et des régions, fragilisant ainsi l'autonomie des collectivités.

La CGT pose la question : comment les services publics fonctionneront-ils demain avec moins d'argent et moins d'agents ?

Un appel à l'action : La grève des budgets

Dans ce contexte de crise et de chaos politique, il est impératif d'améliorer les services publics. Les agents doivent pouvoir exercer leurs métiers dans de bonnes conditions et être reconnus à la hauteur de leur engagement.

La CGT appelle les élus à se mobiliser pour défendre les services publics et les agents. Une solution : la grève des budgets, pour retrouver l'ambition de servir la population.

La CGT sera toujours aux côtés des agents et du service public. Mais désormais, la défense des intérêts des administrés est aussi entre les mains des élus.

**RENDEZ-VOUS, le 19 novembre 2024 à 10h30
devant la MAIRIE D'ORLEANS**